

11 juin 2021 -16:11

Appartient à [Conseil des ministres du 11 juin 2021](#)

Mandat de négociation pour le transfert statistique d'énergie renouvelable

Conformément à la décision du Conseil des ministres du 5 février 2021, le cabinet de la ministre de l'Energie a pris des contacts afin de déterminer avec quels pays peut être conclu un accord pour l'achat de statistiques.

La ministre de l'Energie Tinne Van der Straeten a reçu aujourd'hui le mandat du Conseil des ministres de conclure un accord de transfert statistique d'une quantité définie d'énergie produite à partir de sources renouvelables entre la Belgique et la Finlande.

Ce projet d'accord de transfert statistique s'inscrit dans le cadre de l'exécution de l'accord de coopération du 12 février 2018 entre l'Etat fédéral et les trois régions relatif au partage des objectifs belges climat et énergie pour la période 2013-2020, et de la contribution de l'Etat fédéral relative à l'objectif national de 13 % de part en matière d'énergie renouvelable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be